

The background of the entire page is a photograph. In the foreground, there is a field of tall, green grass. In the middle ground, a person with short, light-colored hair, wearing a white long-sleeved shirt, is seen from behind, pointing their right hand towards a city skyline. The city skyline is illuminated at night, with many windows glowing yellow and orange. The sky is a deep blue with some clouds. The overall scene suggests a connection between nature and urban development, or perhaps a focus on energy and infrastructure.

REXEL

un monde d'énergie

**Etats financiers  
consolidés intermédiaires  
résumés au 30 septembre  
2016**



Société anonyme  
au capital social de 1 511 373 635 euros  
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002  
75017 Paris - France  
479 973 513 R.C.S. Paris

# États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2016 *(non audités)*

# SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé (non audité).....	2
Résultat global consolidé (non audité) .....	3
Bilan consolidé (non audité) .....	4
Tableau des flux de trésorerie consolidé (non audité) .....	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés (non audité) .....	6
Notes annexes aux états financiers consolidés .....	7
1.   Informations générales .....	7
2.   Evénements significatifs de la période close le 30 septembre 2016.....	7
3.   Principales méthodes comptables.....	7
4.   Regroupements d'entreprises .....	9
5.   Information sectorielle .....	11
6.   Frais administratifs et commerciaux.....	12
7.   Autres produits et autres charges.....	13
8.   Charges financières nettes.....	13
9.   Impôt sur les bénéfices.....	14
10.   Opérations abandonnées .....	14
11.   Dividendes .....	15
12.   Résultats par action .....	15
13.   Paiements fondés sur des actions.....	15
14.   Avantages du personnel .....	17
15.   Endettement financier.....	18
16.   Juste valeur des instruments financiers .....	22
17.   Saisonnalité .....	23
18.   Litiges .....	23
19.   Evènements postérieurs à la période de reporting.....	23

## Compte de résultat consolidé (non audité)

(en millions d'euros)	Note	Trimestre clos le 30 septembre		Période close le 30 septembre	
		2016	2015	2016	2015
Chiffre d'affaires	5	3 193,9	3 382,6	9 704,4	10 027,8
Coût des ventes		(2 434,0)	(2 601,0)	(7 364,9)	(7 636,8)
<b>Marge brute</b>		<b>760,0</b>	<b>781,6</b>	<b>2 339,5</b>	<b>2 391,0</b>
Frais administratifs et commerciaux	6	(639,6)	(646,1)	(1 967,5)	(1 988,6)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges</b>		<b>120,4</b>	<b>135,6</b>	<b>372,1</b>	<b>402,4</b>
Autres produits	7	0,5	0,2	2,0	0,8
Autres charges	7	(13,4)	(16,2)	(46,9)	(76,1)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>107,4</b>	<b>119,6</b>	<b>327,1</b>	<b>327,2</b>
Produits financiers		0,3	0,2	1,4	1,5
Coût de l'endettement financier		(24,0)	(26,8)	(80,5)	(97,1)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement		(7,1)	0,0	(17,1)	(52,5)
Autres charges financières		(6,4)	(11,5)	(17,9)	(29,4)
<b>Charges financières (nettes)</b>	8	<b>(37,2)</b>	<b>(38,1)</b>	<b>(114,1)</b>	<b>(177,5)</b>
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>70,2</b>	<b>81,4</b>	<b>213,0</b>	<b>149,6</b>
Impôt sur le résultat	9	(32,7)	(33,9)	(79,7)	(59,0)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>37,6</b>	<b>47,5</b>	<b>133,4</b>	<b>90,7</b>
Résultat net des activités abandonnées	10	-	(27,5)	-	(69,3)
<b>Résultat net</b>		<b>37,6</b>	<b>20,0</b>	<b>133,4</b>	<b>21,4</b>
<b>Dont attribuable :</b>					
aux actionnaires de la société mère		38,5	20,3	134,5	22,8
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(0,8)	(0,3)	(1,1)	(1,4)
<b>Résultat net par action :</b>					
Résultat de base par action (en euros)	12	0,13	0,07	0,45	0,08
Résultat dilué par action (en euros)	12	0,13	0,07	0,45	0,08
<b>Résultat net par action des activités poursuivies :</b>					
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)		0,13	0,16	0,45	0,31
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		0,13	0,16	0,45	0,31

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Résultat global consolidé (non audité)

	<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Trimestre clos le 30 septembre		Période close le 30 septembre	
			2016	2015	2016	2015
<b>Résultat net</b>			<b>37,6</b>	<b>20,0</b>	<b>133,4</b>	<b>21,4</b>
<b>Eléments destinés à être reclassés en compte de résultat</b>						
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger			2,1	15,5	12,9	(93,7)
Effet d'impôt			(0,7)	(5,3)	(4,4)	32,3
			1,4	10,2	8,5	(61,4)
Ecart de conversion			(19,8)	(81,9)	(57,2)	138,4
Effet d'impôt			1,1	4,3	4,4	(25,0)
			(18,7)	(77,6)	(52,8)	113,3
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie			2,1	(4,4)	(1,0)	(4,2)
Effet d'impôt			(0,7)	1,4	0,4	1,4
			1,3	(3,0)	(0,7)	(2,8)
<b>Eléments non reclassables en compte de résultat</b>						
Gains / (pertes) actuariels(-les) sur engagements de retraite et avantages assimilés		14	(57,3)	(12,0)	(110,7)	22,5
Effet d'impôt			0,5	1,9	10,2	2,3
			(56,8)	(10,0)	(100,5)	24,8
<b>Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt</b>						
			<b>(72,7)</b>	<b>(80,4)</b>	<b>(145,5)</b>	<b>73,9</b>
<i>dont autres éléments du résultat global provenant des activités abandonnées</i>						
			-	27,0	-	27,9
<b>Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt</b>						
			<b>(35,2)</b>	<b>(60,4)</b>	<b>(12,2)</b>	<b>95,3</b>
<b>Dont attribuable :</b>						
<i>aux actionnaires de la société mère</i>						
			(34,2)	(59,6)	(10,6)	96,5
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>						
			(1,0)	(0,9)	(1,6)	(1,2)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Bilan consolidé (non audité)

(en millions d'euros)	Note	Au 30 septembre 2016	Au 31 décembre 2015
<b>Actifs</b>			
Goodwill		4 265,6	4 266,6
Immobilisations incorporelles		1 100,2	1 108,0
Immobilisations corporelles		287,3	288,7
Actifs financiers non courants		57,5	33,8
Actifs d'impôt différé		133,3	159,0
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>5 843,9</b>	<b>5 856,2</b>
Stocks		1 533,2	1 535,0
Créances clients		2 253,9	2 129,4
Créances d'impôt courant		20,5	47,6
Autres actifs		494,7	495,3
Actifs destinés à être cédés		0,3	53,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15.1	410,6	804,8
<b>Total des actifs courants</b>		<b>4 713,2</b>	<b>5 065,8</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>10 557,1</b>	<b>10 922,1</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		1 511,4	1 509,4
Prime d'émission		1 557,8	1 680,5
Réserves		1 152,0	1 154,1
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b>		<b>4 221,2</b>	<b>4 343,9</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle		7,4	9,0
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>4 228,6</b>	<b>4 352,9</b>
<b>Dettes</b>			
Dettes financières non courantes	15.1	2 136,1	2 342,1
Provisions pour retraites et avantages assimilés		421,5	343,4
Passifs d'impôt différé		208,1	211,2
Provisions et autres passifs non courants		70,6	72,3
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>2 836,4</b>	<b>2 968,9</b>
Dettes financières courantes	15.1	798,0	660,4
Intérêts courus	15.1	22,5	8,1
Dettes fournisseurs		2 007,2	2 138,3
Dettes d'impôt exigible		17,7	29,8
Autres dettes		646,7	712,9
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés		-	50,7
<b>Total des passifs courants</b>		<b>3 492,1</b>	<b>3 600,2</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>6 328,5</b>	<b>6 569,1</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>10 557,1</b>	<b>10 922,1</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Tableau des flux de trésorerie consolidé (non audité)

	Note	Trimestre clos le 30 septembre		Période close le 30 septembre	
		2016	2015	2016	2015
(en millions d'euros)					
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>					
Résultat opérationnel		107,4	94,4	327,1	262,9
Amortissements et dépréciations d'actifs	6-7	28,6	21,3	85,2	129,7
Avantages du personnel		(5,9)	(8,2)	(18,9)	(19,4)
Variation des autres provisions		(3,4)	(4,0)	(1,1)	(3,2)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		3,7	28,1	12,4	33,6
Intérêts payés		(28,5)	(33,9)	(92,0)	(113,5)
Impôt payé		(12,1)	(20,8)	(46,4)	(96,0)
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>89,7</b>	<b>76,8</b>	<b>266,3</b>	<b>194,1</b>
Variation des stocks		(16,8)	4,7	(1,3)	(32,3)
Variation des créances clients		14,5	(22,9)	(150,8)	(110,6)
Variation des dettes fournisseurs		(87,8)	(72,7)	(121,6)	(139,7)
Variations des autres créances et autres dettes		14,4	11,0	(26,5)	(18,2)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>(75,8)</b>	<b>(79,9)</b>	<b>(300,2)</b>	<b>(300,7)</b>
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>		<b>14,0</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(33,9)</b>	<b>(106,6)</b>
<i>dont flux de trésorerie des activités opérationnelles provenant des activités abandonnées</i>		-	(5,8)	-	(16,7)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(28,1)	(20,7)	(90,9)	(82,0)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		4,9	0,6	10,8	3,0
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	4.2	(2,5)	(13,6)	(94,0)	(27,7)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		0,1	11,6	1,8	11,6
Variation des placements à long terme		(2,0)	4,1	(1,5)	3,2
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>		<b>(27,5)</b>	<b>(18,0)</b>	<b>(173,8)</b>	<b>(91,9)</b>
<i>dont flux de trésorerie des activités d'investissement provenant des activités abandonnées</i>		-	(5,2)	-	(6,9)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>					
Contribution reçue des intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-	0,1	2,7
Ventes / (Achats) d'actions propres		1,7	(3,6)	1,4	(3,7)
Acquisition de participations ne conférant pas le contrôle		-	(5,7)	-	(10,7)
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions		-	-	643,4	489,7
Remboursement d'obligations	15.2	-	-	(675,0)	(991,2)
Soulte sur sw aps de taux d'intérêt qualifiés de couverture de juste valeur		-	-	5,8	-
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	15.2	26,1	28,2	42,5	202,5
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	15.2	(9,4)	13,0	(61,9)	(150,0)
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	15.2	(0,9)	(1,9)	(1,9)	(3,0)
Dividendes payés	11	(120,3)	(91,2)	(120,3)	(91,3)
<b>Trésorerie nette provenant des activités de financement</b>		<b>(102,8)</b>	<b>(61,4)</b>	<b>(166,0)</b>	<b>(555,2)</b>
<i>dont flux de trésorerie des activités de financement provenant des activités abandonnées</i>		-	0,4	-	11,3
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		535,1	460,3	804,8	1 159,8
Effet de la variation des taux de change		(8,2)	(4,9)	(23,5)	(18,7)
Trésorerie reclassée en actifs destinés à être cédés		-	14,4	2,9	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>410,6</b>	<b>387,5</b>	<b>410,6</b>	<b>387,5</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés (non audité)

*(en millions d'euros)*

	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Réserve de couverture des flux de trésorerie futurs	Revalorisation de la dette nette de pension	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Pour la période close le 30 septembre 2015</b>									
<b>Au 1er janvier 2015</b>	<b>1 460,0</b>	<b>1 599,8</b>	<b>1 351,5</b>	<b>79,5</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(153,4)</b>	<b>4 335,7</b>	<b>7,7</b>	<b>4 343,4</b>
Résultat net	-	-	22,8	-	-	-	22,8	(1,4)	21,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	51,7	(2,8)	24,8	73,7	0,2	73,9
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22,8</b>	<b>51,7</b>	<b>(2,8)</b>	<b>24,8</b>	<b>96,5</b>	<b>(1,2)</b>	<b>95,3</b>
Distribution de dividendes en numéraire	-	-	(91,2)	-	-	-	(91,2)	(0,1)	(91,3)
Augmentation de capital	49,3	80,8	(130,0)	-	-	-	0,1	2,7	2,8
Paiements fondés sur des actions	-	-	7,4	-	-	-	7,4	-	7,4
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(2,2)	0,6	-	-	(1,6)	(2,4)	(4,0)
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-	-	-	0,6	0,6
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	(3,6)	-	-	-	(3,6)	-	(3,6)
<b>Au 30 septembre 2015</b>	<b>1 509,3</b>	<b>1 680,6</b>	<b>1 154,8</b>	<b>131,8</b>	<b>(4,5)</b>	<b>(128,6)</b>	<b>4 343,4</b>	<b>7,3</b>	<b>4 350,7</b>
<b>Pour la période close le 30 septembre 2016</b>									
<b>Au 1er janvier 2016</b>	<b>1 509,4</b>	<b>1 680,5</b>	<b>1 154,4</b>	<b>160,6</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(159,1)</b>	<b>4 343,9</b>	<b>9,0</b>	<b>4 352,9</b>
Résultat net	-	-	134,5	-	-	-	134,5	(1,1)	133,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(43,8)	(0,7)	(100,5)	(145,0)	(0,5)	(145,5)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>134,5</b>	<b>(43,8)</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(100,5)</b>	<b>(10,6)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>(12,2)</b>
Distribution de dividendes en numéraire	-	(120,3)	-	-	-	-	(120,3)	-	(120,3)
Augmentation de capital	2,0	(2,4)	0,5	-	-	-	0,1	-	0,1
Paiements fondés sur des actions	-	-	6,9	-	-	-	6,9	-	6,9
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	1,1	-	-	-	1,1	-	1,1
<b>Au 30 septembre 2016</b>	<b>1 511,4</b>	<b>1 557,8</b>	<b>1 297,4</b>	<b>116,8</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(259,6)</b>	<b>4 221,2</b>	<b>7,4</b>	<b>4 228,6</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.



## Notes annexes

### 1. | INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle-Zélande et en Chine).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2016 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 octobre 2016.

### 2. | EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2016

Au cours des neuf premiers mois de 2016, Rexel a refinancé l'obligation de 650 millions d'euros à échéance 2020 et portant intérêt à 5,125% par l'émission d'obligations d'un montant identique à échéance 2023 et portant intérêt à 3,50%. Rexel a également décidé de procéder à un remboursement partiel anticipé des obligations de 500 millions de dollar américain à échéance 2020 portant intérêt à 5,25% pour un montant de 170,0 millions de dollars américains (voir note 15).

### 3. | PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

#### 3.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2016 (désignés ci-après comme « les états financiers résumés ») ont été établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces états financiers résumés sont également conformes aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et applicables au 30 septembre 2016. En particulier, les états financiers résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers résumés. Ces notes doivent être lues en complément des états financiers consolidés du Groupe établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et inclus dans le document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 7 avril 2016 sous le numéro D.16-0299.

Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)).

#### 3.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers résumés au 30 septembre 2016 sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

Ils sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2015 et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, exceptions faites des nouvelles normes et interprétations présentées en note 3.2.1.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

### **3.2.1 | Changements de méthodes - amendements des normes IFRS**

Le Groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 les nouveaux amendements suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe :

- L'amendement limité de la norme IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » s'applique aux cotisations salariales ou à celles des tiers aux plans à prestations définies. Son objectif est de simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du salarié, comme par exemple les cotisations salariales qui sont calculées sur la base d'un pourcentage fixe du salaire.
- Les améliorations des normes IFRS 2010-2012, adoptées en décembre 2013, concernent des modifications mineures de normes existantes.
- Les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS 2012-2014 introduisent des modifications mineures aux normes IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », IFRS 7 « Instruments financiers - informations à fournir », IAS 19 « Avantages du personnel » et IAS 34 « Information financière intermédiaire ».
- L'amendement « Informations à fournir » à IAS 1 « Présentation des états financiers » traite du jugement professionnel à appliquer dans l'information communiquée dans les états financiers. Par exemple, il est indiqué que la matérialité s'applique à l'ensemble des états financiers et que la communication d'informations non significatives peut altérer l'utilité des notes aux états financiers. Par ailleurs, l'amendement établit que le jugement professionnel doit être utilisé pour déterminer où et dans quel ordre les informations financières doivent être présentées.

### **3.2.2 | Normes et interprétations publiées par l'IASB et par le Comité d'Interprétation des normes internationales d'Information Financière (IFRIC) et non encore approuvées par l'Union européenne**

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse, sauf indication contraire :

- Le 24 juillet 2014, l'IASB a achevé le dernier élément de sa réponse globale à la crise financière, en publiant la version finale de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Les améliorations apportées par la norme IFRS 9 comprennent une approche logique pour la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle de dépréciation unique, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » et une approche sensiblement modifiée de la comptabilité de couverture. La nouvelle norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » : cette nouvelle norme remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires sera reconnu afin de traduire le transfert des biens ou services aux clients de façon à refléter les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.

- Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » qui représente une évolution majeure dans la comptabilisation des contrats de location. Il prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois et ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- Dans le cadre de sa réflexion globale sur la présentation des états financiers, l'IASB a publié en janvier 2016 des amendements à IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », qui imposent à une entité de fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations monétaires et non monétaires des dettes financières. Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une application anticipée est autorisée.
- Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 12 « Impôt sur le résultat : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes ». Ces amendements qui visent à clarifier la comptabilisation des actifs d'impôts différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur et les règles de reconnaissance des actifs d'impôts différés sur les pertes latentes. Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une application anticipée est autorisée.
- Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions », qui définissent les règles de comptabilisation :
  - des effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation d'un paiement fondé sur les actions et réglés en trésorerie,
  - des paiements fondés sur des actions et soumis à une retenue fiscale,
  - des changements des termes et conditions d'une transaction dont le paiement fondé sur des actions modifierait son caractère de règlement de trésorerie en instruments de capitaux propres.

Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.

## 4. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### 4.1 | Acquisitions de 2016

Le 4 janvier 2016, Rexel a acquis la société Sofinther, un distributeur français spécialisé dans les équipements thermiques, de chauffage et de régulation réalisant un chiffre d'affaires annuel de 116 millions d'euros. Le Groupe a acquis 100% des actions pour un prix de 81,6 millions d'euros. Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, au titre de l'allocation du prix d'acquisition, le Groupe a reconnu un actif incorporel au titre des relations clients d'un montant de 23,4 millions d'euros avec une durée d'activité de 8 ans. Après affectation de ce montant, le *goodwill* s'établit à 31,8 millions d'euros. Sofinther est consolidée à compter de sa date d'acquisition.

Par ailleurs, le Groupe a procédé au cours du premier trimestre 2016 aux acquisitions suivantes non significatives à l'échelle du Groupe :

- Cordia, un distributeur français spécialisé dans les équipements de prévention contre l'incendie et les services associés ;
- Brohl & Appell, un distributeur américain spécialisé dans les automatismes industriels.

## 4.2 | Allocation du prix d'acquisition

Le tableau ci-dessous présente l'allocation du prix d'acquisition relative aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés des sociétés acquises en 2016.

<b>Actifs nets acquis et contrepartie transférée des acquisitions consolidées au 30 septembre 2016</b>			
<i>(en millions d'euros)</i>			
	<b>Sofinther</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Relations clients .....	23,4	-	23,4
Autres immobilisations.....	2,9	0,8	3,7
Autres actifs non courants.....	1,6	0,0	1,6
Actifs courants.....	54,3	10,1	64,4
Dette financière nette .....	8,4	2,9	11,4
Autres passifs non courants.....	(9,1)	(0,2)	(9,3)
Passifs courants.....	<u>(31,7)</u>	<u>(3,8)</u>	<u>(35,4)</u>
<b>Actifs nets acquis hors goodwill acquis .....</b>	<b>49,8</b>	<b>9,9</b>	<b>59,7</b>
Goodwill acquis .....	<u>31,8</u>	<u>12,9</u>	<u>44,6</u>
<b>Contrepartie transférée .....</b>	<b>81,6</b>	<b>22,8</b>	<b>104,4</b>
Trésorerie acquise.....	<u>(11,8)</u>	<u>(3,9)</u>	<u>(15,7)</u>
<b>Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions 2016.....</b>	<b>69,8</b>	<b>18,8</b>	<b>88,6</b>
Décaissement au titre d'entités acquises dans les années antérieures <sup>(1)</sup>	<u>-</u>	<u>5,3</u>	<u>5,3</u>
<b>Trésorerie nette décaissée au cours de la période .....</b>	<b>69,8</b>	<b>24,2</b>	<b>94,0</b>

<sup>(1)</sup> converti au taux de change du jour de l'acquisition

Le montant des frais connexes à ces acquisitions s'est élevé à 0,8 million d'euros dont 0,3 million d'euros a été encouru au titre de la période close le 30 septembre 2016.

Pour la période close le 30 septembre 2016, la contribution des sociétés acquises en 2016 au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel s'est élevée respectivement à 115,0 millions d'euros et 7,1 millions d'euros.

## 5. | INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à la disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique selon l'organisation interne du Groupe.

Selon cette organisation, les secteurs opérationnels présentés sont les suivants : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique.

A la suite de la cession des activités en Amérique latine en 2015, le résultat des opérations en Amérique latine est présenté en activités abandonnées.

Le reporting financier du Groupe est revu mensuellement par la Direction Générale agissant en tant que principal décideur opérationnel.

### Informations par secteur géographique pour les périodes closes les 30 septembre 2016 et 2015

2016 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
<b>Trimestre clos le 30 septembre</b>						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	1 687,7	1 171,8	334,5	<b>3 193,9</b>	-	<b>3 193,9</b>
EBITA ..... <sup>(1)</sup>	83,0	46,1	3,3	<b>132,5</b>	(7,6)	<b>124,9</b>
Dépréciation du goodwill .....	-	-	-	-	-	-
<hr/>						
2015 (en millions d'euros)	Europe <sup>(2)</sup>	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation <sup>(2)</sup>	Total consolidé
<b>Trimestre clos le 30 septembre</b>						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	1 792,1	1 244,1	346,4	<b>3 382,6</b>	-	<b>3 382,6</b>
EBITA ..... <sup>(1)</sup>	90,0	60,4	(0,2)	<b>150,1</b>	(10,4)	<b>139,8</b>
Dépréciation du goodwill .....	-	-	0,3	<b>0,3</b>	-	<b>0,3</b>
<hr/>						
2016 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
<b>Période close le 30 septembre</b>						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	5 329,1	3 408,2	967,1	<b>9 704,4</b>	-	<b>9 704,4</b>
EBITA ..... <sup>(1)</sup>	278,3	119,2	10,8	<b>408,4</b>	(22,7)	<b>385,8</b>
<b>Au 30 septembre</b>						
Besoin en fonds de roulement .....	790,6	649,2	200,6	<b>1 640,3</b>	(16,9)	<b>1 623,4</b>
Goodwill .....	2 547,5	1 460,3	257,7	<b>4 265,6</b>	-	<b>4 265,6</b>
<hr/>						
2015 (en millions d'euros)	Europe <sup>(2)</sup>	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation <sup>(2)</sup>	Total consolidé
<b>Période close le 30 septembre</b>						
Chiffre d'affaires hors groupe .....	5 396,9	3 623,5	1 007,4	<b>10 027,8</b>	-	<b>10 027,8</b>
EBITA ..... <sup>(1)</sup>	290,8	142,1	12,6	<b>445,4</b>	(30,2)	<b>415,2</b>
Dépréciation du goodwill .....	(8,5)	-	(10,0)	<b>(18,5)</b>	-	<b>(18,5)</b>
<b>Au 31 décembre</b>						
Besoin en fonds de roulement .....	572,5	588,1	175,3	<b>1 335,9</b>	(22,1)	<b>1 313,8</b>
Goodwill .....	2 543,7	1 465,4	257,6	<b>4 266,6</b>	-	<b>4 266,6</b>

(1) L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

(2) Après reclassement de Rexel Holding Netherlands BV du secteur « Holdings » au secteur « Europe »

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 30		Période close le 30	
	septembre		septembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>EBITA - Activités poursuivies</b> .....	<b>124,8</b>	<b>139,8</b>	<b>385,8</b>	<b>415,2</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises.....	(4,5)	(4,2)	(13,7)	(12,8)
Autres produits et autres charges .....	(13,0)	(16,1)	(45,0)	(75,3)
Charges financières (nettes) .....	(37,2)	(38,1)	(114,1)	(177,5)
<b>Résultat net avant impôt - Activités poursuivies</b> .....	<b>70,2</b>	<b>81,4</b>	<b>213,0</b>	<b>149,6</b>

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2016	2015
Besoin en fonds de roulement .....	1 623,4	1 313,8
Goodwill .....	4 265,6	4 266,6
<b>Total des actifs et passifs alloués</b> .....	<b>5 889,0</b>	<b>5 580,4</b>
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement .....	2 650,8	2 842,7
Intérêts courus à recevoir .....	2,5	0,7
Autres actifs non courants .....	1 445,0	1 430,5
Actifs d'impôt différé .....	133,3	159,0
Créances d'impôt courant .....	20,5	47,6
Actifs destinés à être cédés .....	0,3	53,8
Instruments dérivés .....	5,2	2,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	410,6	804,8
<b>Total des actifs du Groupe</b> .....	<b>10 557,1</b>	<b>10 922,1</b>

## 6. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

(en millions d'euros)	Période close le 30 septembre	
	2016	2015
Charges de personnel .....	1 192,6	1 200,7
Charges d'occupation des locaux .....	202,1	205,9
Autres charges externes .....	462,5	479,3
Amortissements .....	71,5	66,4
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises .....	13,7	12,8
Créances irrécouvrables .....	25,1	23,5
<b>Total des frais administratifs et commerciaux</b> .....	<b>1 967,5</b>	<b>1 988,6</b>

## 7. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

(en millions d'euros)	Période close le 30 septembre	
	2016	2015
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles .....	0,7	0,3
Reprise de dépréciation d'immobilisations .....	0,1	0,2
Reprise de provisions non utilisées .....	0,8	0,2
Gains sur compléments de prix .....	0,3	-
Autres produits opérationnels .....	0,1	0,2
<b>Total des autres produits .....</b>	<b>2,0</b>	<b>0,8</b>
Charges de restructuration ..... (1)	(32,4)	(49,5)
Moins-values de cession d'immobilisations ..... (2)	(4,0)	(1,2)
Dépréciation du <i>goodwill</i> et d'autres actifs .....	-	(19,1)
Frais connexes aux acquisitions dans le cadre des regroupements d'entreprises .....	(1,0)	(2,2)
Pertes sur compléments de prix .....	(2,5)	-
Autres charges opérationnelles .....	(7,0)	(4,1)
<b>Total des autres charges .....</b>	<b>(46,9)</b>	<b>(76,1)</b>

- (1) Concernent principalement les départs de personnel au sein de la direction du Groupe (11,1 millions d'euros), l'optimisation du réseau d'agences en Amérique du Nord et la réorganisation des fonctions support au Royaume-Uni et en Chine.
- (2) Incluent la perte de 3,1 millions d'euros relative à la cession des activités en Slovaquie, Pologne et aux Pays Baltes au groupe Würth intervenue le 28 avril 2016 pour un prix de 10,0 millions d'euros en valeur d'entreprise avant ajustements du besoin en fonds de roulement. Les contrats de cession prévoient que Rexel indemnise l'acquéreur pour tout passif qu'il aurait à subir au titre de cette transaction. La garantie de passif est limitée à un montant de 8,0 millions d'euros.

## 8. | CHARGES FINANCIÈRES NETTES

(en millions d'euros)	Période close le 30 septembre	
	2016	2015
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie ...	0,2	0,5
Produits d'intérêts sur les créances et prêts .....	1,2	1,1
<b>Total des produits financiers .....</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti).....	(85,1)	(104,4)
Produit (charge) d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt.....	(0,1)	6,5
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en autres éléments du résultat global	-	0,0
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat .....	4,8	0,7
<b>Coût de l'endettement financier .....</b>	<b>(80,5)</b>	<b>(97,1)</b>
<b>Frais financiers liés aux opérations de remboursement ....</b>	<b>(17,1)</b> (1)	<b>(52,5)</b> (2)
Gain / (perte) de change .....	(2,0)	(23,4)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat ...	3,1	17,1
Résultat de change net.....	1,0	(6,3)
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel .	(8,2)	(8,8)
Charges financières diverses .....	(10,8)	(14,3)
<b>Autres charges financières .....</b>	<b>(17,9)</b>	<b>(29,4)</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(114,1)</b>	<b>(177,5)</b>

- (1) Frais financiers de 10,0 millions d'euros liés au remboursement anticipé, en juin 2016, des obligations de 650 millions d'euros à échéance 2020 et de 7,1 millions d'euros au titre du remboursement partiel anticipé des obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2020 (voir note 15.1.1)
- (2) Frais financiers liés au remboursement anticipé des obligations de 500 millions d'euros à échéance 2018 et des obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2019

## 9. | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée sur la base du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total de l'exercice, c'est-à-dire en appliquant au résultat avant impôt de la période intermédiaire le taux effectif moyen attendu pour l'exercice 2016. Le taux effectif d'impôt, pour la période close le 30 septembre 2016, s'établit à 37,4% comparé à 39,4% pour la période close le 30 septembre 2015, appliqué au résultat des activités poursuivies.

## 10. | OPÉRATIONS ABANDONNÉES

Le 15 septembre 2015, le Groupe a cédé ses activités en Amérique latine à Sonepar pour un montant de 17,2 millions d'euros (18,6 millions de dollars américains).

Le compte de résultat du secteur opérationnel « Amérique latine » présenté en résultat net des activités abandonnées en 2015 se détaillait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le	Période close le
	30 septembre	30 septembre
	2015	2015
Chiffre d'affaires	41,5	169,7
Coût des ventes	(33,1)	(134,4)
<b>Marge brute</b>	<b>8,4</b>	<b>35,3</b>
Frais administratifs et commerciaux	(8,1)	(37,0)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges</b>	<b>0,3</b>	<b>(1,7)</b>
Autres produits et charges	(25,4)	(62,5)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(25,1)</b>	<b>(64,2)</b>
Charges financières (nettes)	(2,6)	(7,0)
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>(27,7)</b>	<b>(71,2)</b>
Impôt sur le résultat	0,2	2,0
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>(27,5)</b>	<b>(69,3)</b>
<b>Résultat net par action :</b>		
Résultat de base par action (en euros)	(0,09)	(0,24)
Résultat dilué par action (en euros)	(0,09)	(0,23)

### Frais administratifs et commerciaux

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le	Période close le
	30 septembre	30 septembre
	2015	2015
Charges de personnel .....	4,6	20,6
Charges d'occupation des locaux .....	1,0	4,6
Autres charges externes .....	2,2	8,7
Amortissements .....	0,3	1,3
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises .....	0,1	0,4
Créances irrécouvrables .....	(0,2)	1,4
<b>Total des frais administratifs et commerciaux .....</b>	<b>8,1</b>	<b>37,0</b>



## 11. | DIVIDENDES

L'Assemblée générale du 25 mai 2016 a approuvé la distribution en numéraire d'un dividende de 0,40 euro par action, prélevée sur la prime d'émission. Les dividendes ont été payés le 5 juillet 2016.

	Période close le 30 septembre	
	2016	2015
Dividende par action attribué aux actions ordinaires.....	0,40 €	0,75 €
<b>Dividendes versés (en millions d'euros) .....</b>	<b>120,3</b>	<b>218,5</b>
dont: - dividendes payés en numéraire .....	120,3	91,2
- dividendes payés par émission d'actions .....	-	127,3

## 12. | RÉSULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Période close le 30 septembre	
	2016	2015
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la Société:</b>		
- dont résultat net des activités poursuivies (en millions d'euros) .....	134,5	92,1
- dont résultat net des activités cédées (en millions d'euros) .....	-	(69,3)
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros) .....</b>	<b>134,5</b>	<b>22,8</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) .....	300 628	293 318
Actions potentielles dilutives résultant du paiement du dividende en actions (en milliers).	-	172
Actions potentielles non dilutives (en milliers) .....	704	949
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles non dilutives (en milliers) .....</b>	<b>301 332</b>	<b>294 439</b>
<b>Résultat net par action (en euros) .....</b>	<b>0,45</b>	<b>0,08</b>
Actions potentielles dilutives (en milliers) .....	624	1 124
- dont options de souscription d'actions (en milliers) .....	82	99
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers) .....	542	1 025
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers) .....</b>	<b>301 955</b>	<b>295 563</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros) .....</b>	<b>0,45</b>	<b>0,08</b>

(1) Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

## 13. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

### 13.1 | Plans d'attribution gratuite d'actions

Le 23 juin 2016, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants pour un nombre maximum de 1 820 625 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires, selon leur pays de résidence, sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de :

- trois ans (24 juin 2019), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (24 juin 2021) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 3+2 »,
- quatre ans (24 juin 2020), ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence, de performance et de marché telles que présentées dans le tableau suivant :

Conditions d'acquisition	Présence au 3ème anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur :	Présence au 4ème anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur :	Total
		(i) moyenne de la variation de l'EBITA en volume entre 2015 et 2018, (ii) la croissance organique moyenne du chiffre d'affaires entre 2015 et 2018 (iii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2016 et 2018, (iv) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	
Plan	3+2	4+0	
Date de livraison des actions du plan	24 juin 2019	24 juin 2020	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 23 juin 2016	10,91	10,50	10,64
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 23 juin 2016</b>	<b>741 500</b>	<b>1 079 125</b>	<b>1 820 625</b>

La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon au terme de la période d'acquisition de trois ou quatre ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

### 13.2 | Ajustements des droits au titre des plans d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions consécutivement à la distribution d'un dividende par prélèvement sur la prime d'émission

Consécutivement à la distribution, le 5 juillet 2016, d'un dividende prélevé sur la prime d'émission et conformément aux dispositions prévues dans les plans d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions, les droits octroyés au titre des plans vivants ont été ajustés pour permettre à leurs bénéficiaires d'investir la même somme que celle prévue au moment de l'attribution des droits. Cet ajustement s'est traduit par :

- une augmentation de 4 533 du nombre d'options de souscription d'actions et une baisse du prix d'exercice des options de 0,16€ et 0,21€ au titre des plans respectivement émis en 2005 et 2006,
- une augmentation de 179 831 du nombre d'actions émises gratuitement octroyées au titre des plans émis de 2012 à 2016.

Le ratio d'ajustement a été fixé à 0,96728 sur la base de la moyenne des cours d'ouverture de l'action Rexel durant les 20 jours précédant le coupon, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Cet ajustement étant destiné à rétablir les droits des bénéficiaires comme si la distribution de la prime d'émission n'était pas intervenue conformément aux dispositions des plans, aucune charge complémentaire relative aux paiements fondés sur des actions n'a été enregistrée.

### 13.3 | Plan de souscription d'actions réservé aux salariés

Conformément à l'autorisation conférée par le Conseil d'administration du 25 mai 2016, Rexel a initié une offre de souscription réservée aux salariés dans les pays principaux dans lesquels le Groupe opère. La période de souscription s'est close le 26 septembre 2016.

Dans la majorité des pays concernés, la souscription a été réalisée directement ou par l'intermédiaire de fonds communs de placement d'entreprise (FCPE).

Le prix de l'offre, à l'exception des salariés participant à l'offre aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, a été déterminé en fonction de la moyenne des cours d'ouverture de l'action Rexel durant les 20 jours précédant la décision du Directoire minorée d'une décote de 20%, s'établissant ainsi à 11,08 euros par action souscrite. Pour les salariés aux Etats-Unis, le prix de souscription a été fixé à 85% du cours de clôture de l'action Rexel le 9 septembre 2016, soit 11,62 euros par action.

En France, les salariés participant à l'offre bénéficient d'un abondement égal à 150% de l'investissement personnel pour la part inférieure à 400 euros, à 50% de l'investissement pour la part comprise entre 401 euros et 1 000 euros, et plafonné à 900 euros.

Les salariés basés hors de France bénéficient de l'attribution gratuite de deux actions pour chaque action souscrite à concurrence de 30 actions souscrites. Pour chaque action souscrite au-delà et dans la limite d'un investissement personnel de 1 600 euros maximum, une action est octroyée gratuitement. La remise effective de ces actions est soumise à une condition de présence de cinq ans dans le Groupe.

Au Royaume-Uni, un plan d'incitation en actions a été proposé aux salariés. La souscription a été réalisée par l'intermédiaire d'un *trustee*. Le prix de souscription est égal au plus faible du cours de l'action au 26 septembre 2016 (13,40 euros) et de celui au 10 mars 2017. Les salariés bénéficient de l'attribution gratuite de deux actions pour chaque action souscrite à concurrence de 30 actions souscrites. Pour chaque action souscrite au-delà et dans la limite d'un investissement personnel égal à l'équivalent en livres sterling de 1 600 euros, une action est octroyée gratuitement.

Le règlement livraison des actions souscrites dans le cadre de ce plan interviendra le 22 novembre 2016, à l'exception de celles souscrites au Royaume-Uni dont le règlement livraison est prévu pour mars 2017.

Le montant total de souscription s'est élevé à 4,5 millions d'euros - hors abondement net de 1,4 millions d'euros versé en faveur des bénéficiaires éligibles. L'avantage consenti aux salariés s'est traduit par une charge de personnel de 3,0 millions d'euros avant impôt incluant un montant de 1,1 million d'euros pour la part correspondant à la décote et un montant brut de 1,9 million d'euros pour la part correspondant à l'abondement en faveur des bénéficiaires français. Par ailleurs, 223 971 actions gratuites ont été attribuées aux salariés qui ont participé à l'offre.

## 14. | AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 septembre 2016, les régimes à prestations définies les plus importants ont été réévalués. Ils concernent le Canada, la Suisse et le Royaume-Uni. Les écarts actuariels ont été estimés sur la base d'une analyse de la sensibilité des taux d'actualisation et du rendement des fonds investis dans les plans de retraite.

Pour la période close le 30 septembre 2016, les pertes actuarielles avant impôt constatées dans le résultat global pour un montant de 110,7 millions d'euros (gains actuariels avant impôt de 22,5 millions d'euros au titre de la période close le 30 septembre 2015) résultent de la baisse des taux d'actualisation par rapport aux taux utilisés au 31 décembre 2015.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation des plans concernés :

Taux d'actualisation (en %)	Au 30 septembre 2016	Au 31 décembre 2015	Au 30 septembre 2015
Royaume-Uni	2,25	3,50	3,75
Canada	3,00	4,00	4,00
Suisse	0,25	0,75	1,00

Au Canada, le Groupe assure aux retraités et à leurs ayants-droits une couverture des soins médicaux, dentaires ainsi que des prestations de prévoyance décès. Les salariés ont le choix d'opter pour une sortie du régime en capital lors de leur départ à la retraite en lieu et place des prestations ci-dessus. Au 30 juin 2016, le Groupe a modifié le plan en introduisant le versement d'une contribution régulière des retraités représentant 50% du coût du plan, celle-ci étant actuellement entièrement financée par l'employeur. Ce changement s'applique aux futurs retraités partant à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016. En conséquence, au titre de la période close le 30 septembre 2016, un gain de 5,9 millions d'euros (8,7 millions de dollars canadiens) a été constaté en diminution des charges de personnel.

Au cours de la période close le 30 septembre 2015, les plans de couverture des frais de santé pour les retraités au Canada et aux Etats-Unis avaient été amendés par le Groupe, conduisant à réduire les prestations versées aux futurs retraités. Ces amendements avaient eu pour conséquence de constater un profit d'un montant de 3,6 millions d'euros et de 3,9 millions d'euros respectivement, enregistré en moins des charges de personnel.

## 15. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 30 septembre 2016. L'endettement financier inclut les dettes auprès d'établissements financiers portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

### 15.1 | Endettement financier net

Au 30 septembre 2016, l'endettement financier net consolidé de Rexel s'élève à 2 511,0 millions d'euros et s'analyse ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 septembre 2016			Au 31 décembre 2015		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior .....	158,3	1 478,6	1 636,9	-	1 637,1	1 637,1
Titrisation .....	330,8	659,1	989,9	378,7	710,8	1 089,4
Emprunts auprès des établissements de crédit .....	20,2	3,6	23,8	57,2	1,5	58,7
Billets de trésorerie .....	171,5	-	171,5	134,6	-	134,6
Concours bancaires et autres emprunts .....	115,7	-	115,7	88,4	-	88,4
Location financement .....	7,4	17,9	25,3	8,0	19,5	27,6
Intérêts courus .....	(1) 22,5	-	22,5	8,1	-	8,1
Moins coûts de transaction .....	(6,0)	(23,0)	(29,0)	(6,5)	(26,9)	(33,3)
<b>Autres dettes financières et intérêts courus .....</b>	<b>820,5</b>	<b>2 136,1</b>	<b>2 956,7</b>	<b>668,5</b>	<b>2 342,1</b>	<b>3 010,6</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....			(410,6)			(804,8)
Intérêts courus à recevoir .....			(2,5)			(0,7)
Dérivés de couverture de la dette .....			(32,6)			(6,4)
<b>Endettement financier net</b>			<b>2 511,0</b>			<b>2 198,7</b>

(1) dont intérêts courus sur les obligations pour un montant de 20,1 millions d'euros au 30 septembre 2016 (3,3 millions d'euros au 31 décembre 2015)

(2) les dérivés de couverture de la dette incluent les instruments de taux désignés comme couverture de juste valeur et des dérivés de couverture de change adossés à la dette financière

#### 15.1.1 | Obligations

Au 30 septembre 2016, la valeur comptable des obligations se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2016				Au 31 décembre 2015			
	Nominal <i>(en millions de devises)</i>	Nominal <i>(en millions d'euros)</i>	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total	Nominal <i>(en millions de devises)</i>	Nominal <i>(en millions d'euros)</i>	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total
Obligations remboursables en 2020	USD 500,0	448,0	17,4	<b>465,4</b>	USD 500,0	459,3	4,5	<b>463,8</b>
Obligations remboursables en 2020	-	-	-	-	EUR 650,0	650,0	19,7	<b>669,7</b>
Obligations remboursables en 2022	EUR 500,0	500,0	21,5	<b>521,5</b>	EUR 500,0	500,0	3,8	<b>503,8</b>
Obligations remboursables en 2023	EUR 650,0	650,0	-	<b>650,0</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>1 598,0</b>	<b>38,9</b>	<b>1 636,9</b>		<b>1 609,3</b>	<b>28,0</b>	<b>1 637,1</b>

(1) Ajustement pour traduire les variations du taux d'intérêt sur une partie des obligations couvertes par des instruments dérivés de couverture de juste valeur (voir note 16)

### Emission d'obligations d'une valeur nominale de 650 millions d'euros à échéance 2023

Le 18 mai 2016, Rexel a émis des obligations senior pour un montant de 650 millions d'euros remboursables en 2023 et portant intérêt annuel à 3,50%.

Ces obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations senior non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2016. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2023 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2019 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 juin 2019, elles sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

<b>Période de remboursement commençant le :</b>	<b>Prix de remboursement (en % du montant principal)</b>
15 juin 2019.....	101,750%
15 juin 2020.....	100,875%
15 juin 2020 et au-delà.....	100,000%

### Remboursement des obligations de 650 millions d'euros à échéance 2020

Le 16 juin 2016, Rexel a remboursé les obligations à échéance 2020 portant intérêt à 5,125% pour un montant de 675,0 millions d'euros, qui inclut le principal de 650,0 millions d'euros et la prime de remboursement de 25,0 millions.

Parallèlement au remboursement anticipé de ces obligations, le Groupe a dénoué des *swaps* de taux d'intérêt, d'un montant nominal de 150 millions d'euros adossés aux obligations remboursées et qualifiés de couverture de juste valeur. Rexel a reçu en contrepartie une soulte de 3,0 millions d'euros.

Le remboursement de ces obligations a conduit le Groupe à réviser leur coût amorti et à constater une charge financière d'un montant de 10,0 millions d'euros en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Remboursement partiel à hauteur de 170 millions de dollars américains des obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2020

Le 16 septembre 2016, Rexel a notifié le *Trustee* de sa décision de rembourser 170,0 millions de dollars américains sur les 500,0 millions de dollars américains d'obligations à échéance 2020 portant intérêt à 5,25%. Le remboursement, prévu le 2 novembre 2016, représentera 103,938% de la valeur nominale des obligations remboursées. Une charge financière de 7,1 millions d'euros a été constatée pour prendre en compte la prime de remboursement anticipé et les coûts de transaction non amortis en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **15.1.2 | Programmes de cession de créances**

Le Groupe gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales, présentés dans le tableau ci-dessous, lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 30 septembre 2016, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

Les principales informations de ces programmes de cession de créances, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Encours maximum autorisé	Montant des créances cédées au 30 septembre 2016	Sommes tirées au 30 septembre 2016	Solde dû		Échéance
				au 30 septembre 2016	au 31 décembre 2015	
<i>(en millions de devises)</i>				<i>(en millions d'euros)</i>		
Europe - Australie <sup>(1)</sup>	375,0 EUR	387,5 EUR	303,9 EUR	303,9	345,7	18/12/2017
Etats-Unis	545,0 USD	585,3 USD	410,8 USD	368,1	444,9	20/12/2017
Canada	175,0 CAD	239,2 CAD	159,9 CAD	108,8	115,8	18/01/2019
Europe	384,0 EUR	472,7 EUR	330,8 EUR	330,8	378,2	20/12/2016
<b>TOTAL</b>				<b>1 111,6</b>	<b>1 284,6</b>	
<b>dont :</b>						
		<b>- Dette enregistrée au bilan :</b>		<b>989,9</b>	<b>1 089,4</b>	
		<b>- Financement hors bilan :</b>		<b>121,7</b>	<b>195,2</b>	

(1) Encours maximum autorisé réduit à 375,0 millions d'euros le 18 avril 2016

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Au 30 septembre 2016, l'encours maximum autorisé de ces programmes de cession de créances s'élevait à 1 366,4 millions d'euros et était utilisé à hauteur de 1 111,6 millions d'euros.

### 15.1.3 | Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 30 septembre 2016, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 171,5 millions d'euros (134,6 millions d'euros au 31 décembre 2015).

## 15.2 | Variation de l'endettement net

Aux 30 septembre 2016 et 2015, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le 30 septembre	
	2016	2015
<b>Au 1er janvier</b> .....	<b>2 198,7</b>	<b>2 213,1</b>
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions...	643,4	489,7
Remboursement d'obligations senior .....	(675,0)	(991,2)
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières .....	42,5	202,5
<b>Variation nette des lignes de crédit</b> .....	<b>10,9</b>	<b>(298,9)</b>
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation.....	(61,9)	(150,0)
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	(1,9)	(3,0)
<b>Variation nette des dettes financières</b> .....	<b>(52,9)</b>	<b>(451,9)</b>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie .....	373,7	753,7
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net .....	(31,4)	82,2
Effet des acquisitions sur l'endettement brut.....	2,9	4,5
Effet des cessions sur l'endettements brut .....	-	(33,6)
Amortissement des coûts de transaction.....	4,8	6,6
Frais financiers non récurrents liés aux opérations de refinancement.....	17,1	52,5
Autres variations .....	(2,0)	(4,5)
<b>Au 30 septembre</b> .....	<b>2 511,0</b>	<b>2 622,6</b>

## 15.3 | Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 septembre    Au 31 décembre	
	2016	2015
<b>Echéances :</b>		
Un an .....	826,5	675,0
Deux ans .....	556,0	602,8
Trois ans .....	114,1	4,0
Quatre ans .....	309,9	118,5
Cinq ans .....	1,6	1 134,0
Au delà.....	1 177,5	509,6
<b>Sous-total dette financière</b> .....	<b>2 985,7</b>	<b>3 043,9</b>
Coûts de transaction .....	(29,0)	(33,3)
<b>Dette financière</b> .....	<b>2 956,7</b>	<b>3 010,6</b>

Les obligations émises en avril 2013 d'un montant 500 millions de dollars américains en principal seront remboursées le 2 novembre 2016 à hauteur de 170,0 millions de dollars américains et le solde, soit 330,0 millions de dollars américains, arrive à échéance en juin 2020. Les obligations émises en mai 2015 d'un montant de 500 millions d'euros arrivent à échéance en juin 2022 et celles émises en mai 2016 d'un montant de 650 millions d'euros arrivent à échéance en juin 2023.

Le contrat de Crédit Senior a été prorogé d'un an en octobre 2016 et se termine en novembre 2021. Le contrat de Crédit Senior et la ligne bilatérale de 45 millions d'euros offrent une ligne de crédit multidevises renouvelable d'un montant total de 1 027,0 millions d'euros, qui peut également être utilisée au moyen de tirages au jour le jour jusqu'à hauteur d'un montant de 157,5 millions d'euros. Au 30 septembre 2016, ces lignes de crédit n'étaient pas utilisées.

Le 26 juin 2015, Rexel a prorogé de deux ans la date d'échéance de la ligne de crédit de 40 millions de dollars américains avec Wells Fargo Bank International, la portant au 27 juin 2017. Au 30 septembre 2016, cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2016, 2017 et 2019. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 007,2 millions d'euros au 30 septembre 2016 (2 138,3 millions d'euros au 31 décembre 2015) et sont exigibles à moins d'un an.

Au 30 septembre 2016, le montant des liquidités du Groupe s'élève à 1 186,4 millions d'euros (1 645,5 millions d'euros au 31 décembre 2015) représentant un excédent de 359,9 millions d'euros comparé au montant de 826,5 millions d'euros de dettes financières exigibles à l'horizon de 12 mois.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie...	410,6	804,8
Concours bancaires.....	(115,7)	(88,4)
Billets de trésorerie.....	(171,5)	(134,6)
Contrat de crédit senior non tiré.....	982,0	982,0
Lignes Bilatérales.....	81,0	81,7
<b>Liquidité.....</b>	<b>1 186,4</b>	<b>1 645,5</b>

## 16. |JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 30 septembre 2016, le Groupe détient différentes catégories d'instruments financiers évalués à la juste valeur, qui sont présentées dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 septembre 2016		Au 31 décembre 2015		Hiérarchie IFRS13
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
<b>Actifs financiers</b>					
Instruments dérivés dans une relation de couverture ..	30,2	30,2	8,2	8,2	Niveau 2
Autres instruments dérivés .....	5,2	5,2	2,6	2,6	Niveau 2
<b>Passifs financiers</b>					
Obligations senior .....	1 636,9	1 645,4	1 637,1	1 646,2	Niveau 1
Instruments dérivés dans une relation de couverture ..	3,2	3,2	1,1	1,1	Niveau 2
Autres instruments dérivés .....	6,6	6,6	12,5	12,5	Niveau 2

### Hiérarchie IFRS

Les instruments financiers comptabilisés ou présentés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : évaluation d'après des prix cotés sur un marché actif pour des éléments similaires
- Niveau 2 : évaluation d'après un modèle basé sur des données observables directement ou indirectement
- Niveau 3 : évaluation d'après un modèle basé sur des données non observables



### Techniques d'évaluation

Les contrats de couverture de risque de change sont évalués en fonction des taux de change à date observables, des courbes de rendement des devises concernées, ainsi que des écarts de change entre les devises concernées.

Les *swaps* de taux d'intérêt sont évalués selon les techniques d'évaluation fondées sur les courbes de rendement de taux d'intérêt observables. Le Groupe intègre également le risque de contrepartie pour les instruments dérivés actifs ou le risque propre du Groupe pour les instruments dérivés passifs.

## **17. | SAISONNALITÉ**

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres, dès lors que le besoin en fonds de roulement est plus élevé au cours de ces périodes.

## **18. | LITIGES**

A la suite d'un contrôle fiscal, le Groupe a reçu en décembre 2011 une proposition de rectification dans laquelle l'administration fiscale française prétendait que Rexel n'a pas apporté la preuve que les emprunts contractés auprès de Ray Finance LP (filiale de Ray Investment Sarl, société mère de Rexel à l'époque des faits) pour un montant de 952 millions d'euros fussent des opérations réelles ; elle alléguait également que Ray Finance LP bénéficiait d'un régime fiscal privilégié et rejetait par ces moyens la déduction de 91 millions d'euros d'intérêts pour les années 2005 à 2007. Rexel a contesté l'ensemble de cette argumentation et a porté le litige devant la Cour Administrative en avril 2014. En mars 2016, la Cour Administrative a jugé que la position de Rexel était correcte. Le 15 juillet 2016, l'administration fiscale a fait appel de ce jugement. Ce litige est provisionné au travers d'une provision pour dépréciation des actifs d'impôts différés de 31,3 millions d'euros relatifs aux déficits fiscaux reportables.

## **19. | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE DE REPORTING**

A la date de présentation des états financiers consolidés intermédiaires résumés, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 30 septembre 2016 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Rexel.